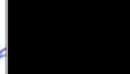
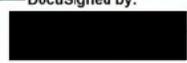


**Fonds fiduciaire multipartenaires du
CAFI**



**Don de préparation / pour l'étude de
faisabilité du
« Projet intégré Bangui et ses
périphéries »**

<p>Pays: Republique Centrafricaine</p>	<p>Organisation(s) chargée(s) de la mise en œuvre : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p>
<p>Contact pour le projet : Adresse : Mr. Jean Luc STALON Représentant Résident Téléphone : +236 74 31 95 56 E-mail : jeanluc.stalon@undp.org</p>	<p>Partenaire(s) de mise en œuvre - nom et type (gouvernement, OSC, etc.) : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (Gouvernement).</p>
<p>Description du projet : Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-RCA) a été sélectionné comme Agence de mise en œuvre d'un projet intégré pilote REDD+ à Bangui et ses périphéries en République Centrafricaine par Notification de sélection en date du 23 janvier 2025. Le Projet intégré pilote Bangui et ses périphéries, vise à lutter contre la déforestation et la dégradation (DD) des forêts et à améliorer les revenus des communautés riveraines par des investissements REDD+. Le projet d'une durée de 5 ans cible la région de Bangui et ses périphéries. Trois interventions principales sont retenues : 1/le renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre effective des investissements REDD+, 2/le développement intégré et inclusif des territoires à travers des initiatives pilotes d'aménagement des territoires participatifs et adaptés aux zones d'intervention, 3/le déploiement des mécanismes pilotes de Paiements des Services Environnementaux (PSE), des Paiements Basés sur la Performance (PBP) et des investissements REDD+ d'envergure. C'est pour rédiger le document du projet pilote que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-RCA) sollicite auprès de CAFI un don préparatoire de 300 000 USD. La rédaction du document de projet va impliquer l'expertise nationale et internationale, les parties prenantes et le secteur privé. Du point de vue opérationnel, le don préparatoire sollicité permettra de s'attacher les services de</p>	<p>Le financement du CAFI : 300 000 USD Autre source : Contribution de la gouvernance : Autre : Coût total du projet : 300 000 USD Date de début du projet proposée : 13 mars 2025 Date de fin du projet proposée : 31 juillet 2025 Durée totale (en mois) : 5 mois</p>

<p>cabinets spécialisés dans les domaines des PSE et PBP, d'aménagement du territoire et restauration des paysages dégradés, d'organiser les consultations à la base auprès des parties prenantes dans les zones cibles du projet, et d'encadrer la collecte des données et la rédaction du document de projet. Le don préparatoire va aussi soutenir des ateliers de renforcement des capacités et de validation des procédures de déploiement des PSE.</p>	
<p>Produits attendus : Produit 1 : Sélection et formalisation du rôle du PNUD. Produit 2 : Don préparatoire pour la rédaction du document de projet. Produit 3 : Signature du document de projet par CAFI. Produit 4 : Signature des conventions de financement au mois de juillet 2025.</p>	
<p>Organisation(s) bénéficiaire(s) Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  Contrepartie du gouvernement national Ministère de l'Environnement et du Développement (MEDD)</p>	
<p>Nom du représentant Jean-Luc STALON</p> <p> Signature Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Date et sceau</p>	<p> de la contrepartie gouvernementale Emery KAMACH</p> <p> Signature Titre : Le Ministre Date et sceau 21.07.2025</p> 
<p>Au nom du Conseil d'Administration du CAFI</p>	
<p>Nom Berta Pesti Signature Chef du Secrétariat du CAFI Date 17-Mar-2025</p>	<p>DocuSigned by:  DAFEBA0CC65A412...</p>

Contenu

LES COMPOSANTES DU PROJET :	4
A. Le contexte.....	4
B. Objet de l'aide à la préparation et effets escomptés :.....	4
C. Cohérence avec les initiatives existantes :.....	4
D. Description des activités couvertes par la subvention préparatoire :.....	9
E. Modalités :	10
F. Plan de travail et budget.....	11
G. Gestion des risques :	17
ANNEXE 1 : Plan de passation de marchés / Passation de contrats	17

LES COMPOSANTES DU PROJET:

A. Contexte

La République Centrafricaine a une couverture forestière estimée à 28,3 millions d'ha qui représente environ 47% de la superficie totale du territoire. Les forêts de la RCA constituent une ressource importante pour la croissance économique du pays, la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. Au fil du temps, ces ressources sont de plus en plus exposées à des menaces diverses qui compromettent à leur durabilité. Jusqu'en 2014, le taux de déforestation estimé à 0,39% était l'un des plus faible en Afrique. Mais depuis 2020, le taux de déforestation a été estimé à 2,1% et constitue le taux le plus élevé d'Afrique Centrale. Dans sa CDN actualisée (2021), la RCA s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 10% à 25% (scénario inconditionnel et conditionnel) d'ici 2030 par rapport au scénario tendanciel. Dans le secteur de la foresterie et affectation des terres (FAT), les objectifs de réduction de GES dans les scénarios inconditionnels (conditionnels) sont de 2,76 % (11,03 %) et 4,33 % (17,30 %) d'ici 2025 et 2030 respectivement par rapport au scénario tendanciel. Si la tendance actuelle de déforestation et dégradation des forêts se poursuit, la RCA ne sera non seulement pas en mesure de respecter ses engagements climatiques, mais plus encore connaîtra une réduction de sa croissance économique et une dégradation des conditions de vie des populations qui dépendent de ses ressources pour leur survie.

Le Gouvernement de la République Centrafricaine se propose à travers l'Agence de mise en œuvre de rédiger un document de projet intitulé « Projet intégré Bangui et ses périphéries ». Ce projet a pour objectif de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts, et améliorer les conditions de vie des communautés en se proposant d'intervenir de manière holistique, intégrée et participative sur trois axes principaux : (i) renforcement des capacités institutionnelles en vue d'assurer la mise en œuvre effective des investissements REDD+, (ii) développement intégré et inclusif des territoires à travers des initiatives pilotes d'aménagement des territoires participatifs et adaptées aux zones d'intervention et (iii) déploiement des mécanismes de PSE pilotes et investissements REDD+ d'envergure. Pour ce faire, un don préparatoire de 300 000 USD est sollicité auprès de CAFI pour couvrir les charges de consulting, des consultations multi-acteurs et de production d'un document de projet.

B. Objet de l'aide à la préparation et effet escompté :

Le Don préparatoire de CAFI pour l'élaboration du document de projet en RCA permet dans le cadre de l'étude de faisabilité d'accompagner l'expertise locale dans la formulation des solutions adaptées au contexte de la République Centrafricaine. Les études à mener doivent combiner les leçons apprises, les bonnes pratiques au niveau mondial (Costa Rica, Equateur, Indonésie, Afrique) et les partages d'expériences à travers les consultations à la base, les ateliers et discussions multi-acteurs ; pour proposer les meilleures actions/interventions à implémenter dans les zones cibles du projet. La solide et longue expérience du PNUD dans la mise en œuvre effective des projets et programmes intégrés, ainsi que des initiatives d'envergure dans différents domaines thématiques tels que les PSE, les PBP, l'aménagement du territoire, l'agriculture zéro-déforestation, la reforestation/restauration, du bois-énergie etc., seront un atout majeur dans la phase préparatoire de l'élaboration du document de projet. La contextualisation au niveau local du dispositif PSE développé par CAFI au niveau régional va permettre la RCA dans le cadre de ce projet pilote d'expérimenter un outil innovant de gouvernance transparente et durable des forêts.

C. Cohérence avec les initiatives existantes :

Conformément à la note conceptuelle de soumission à l'AMI, le projet tirera des avantages et acquis issus de l'expérience des quatre programmes d'envergure de paiements basés sur les résultats REDD+ actuellement en cours de mise en œuvre jusqu'en 2026 par le PNUD et financés par le Fonds Vert Climat (GCF-REDD+ RBPs) au Costa Rica, en Equateur, en Indonésie et au Brésil. A l'examen des résultats probants déjà atteints par ces quatre projets notamment dans le cadre de la mise en place de systèmes PSE intégrant le PBP qui présente l'avantage de garantir un impact mesurable de cette approche tout en réduisant les risques de mauvaise gestion, il ressort qu'une cohérence et une complémentarité peuvent être assurées avec les 3 premiers effets du projet, mais surtout l'Effet 3 du projet qui est dédié au « Déploiement des PSE pilotes et investissements REDD+ associés », spécifiquement les activités du Produit 3.1 concernant la mise en place des mécanismes PES pilotes efficaces dans le cadre des activités d'utilisation des terres ainsi que celles du Produit 3.4 visant à développer une agriculture rémunératrice, créatrice d'emplois, durable et "zéro déforestation. En effet, des résultats déjà obtenus de la mise en œuvre des systèmes de PSE pilotes par les 4 projets, il ressort de bonnes pratiques pertinentes susceptibles de contribuer à la réussite de la mise en place de systèmes de PSE efficaces adaptés aux spécificités locales centrafricaines. Il s'agit notamment des actions menées en lien avec les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) pour l'élaboration d'une stratégie de financement pour accéder aux marchés du carbone de haute qualité associés à REDD+ permettant au pays de diversifier les sources de financement climatique pour protéger les forêts, de fournir un soutien à la gouvernance forestière durable décentralisée ; de la mise en place des contrats actifs de protection forestière dans le cadre du Programme PSE à très faible indice de développement social (IDS), des contrats actifs de régénération naturelle dans le cadre du Programme PSE au profit des propriétaires forestiers, producteurs ruraux et agriculteurs familiaux dont des femmes propriétaires ou copropriétaires de propriétés, des jeunes propriétaires et des petits exploitants dans des propriétés. A cela s'ajoute l'intégration des innovations numériques permettant de réduire les coûts administratifs, de renforcer les systèmes de suivi, de garantir la conformité des contrats et de mettre en œuvre rapidement des mesures correctives.

Aussi, il ressort qu'une autre cohérence et complémentarité peuvent être assurées au niveau de l'Effet 2 visant l'Aménagement intégré et inclusif du territoire national propice aux investissements REDD+ et du Produit 2.1 relatif au « Processus de développement intégré et adoption de pratiques d'exploitation et de gestion durable des écosystèmes forestiers et restauration des paysages dégradés sont établis ». De cet Effet et Produit découlent Activité 2.1.5 qui consiste à « Mettre en place un programme de restauration des forêts et paysages » et l'Activité 2.1.6 qui vise à « Appuyer la gestion des forêts communautaires ».

Tableau 1 - Cartographie des initiatives complémentaires et des lacunes sur la base de la FIV ou du cadre programmatique

Produit/activité	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets clés	Durée des projets	Budget en \$	Description des principales lacunes programmatiques ou financières
<p>Produit 1.1 : Les capacités des communes et des services déconcentrés de l'Etat en charge de la mise en œuvre de la REDD+ sont renforcées ;</p> <p>Activité 1.1.2 : Appuyer la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités institutionnelles des services du territoire</p> <p>Produit 1.2 : La coordination inter-institutionnelle des services au niveau du territoire d'intervention et au-delà est renforcée ;</p> <p>Activité 1.2.1: Appuyer la mise en place du Comité technique de coordination intégré (CTCI) du territoire</p> <p>Produit 1.3 : Le Cadre de concertation multi-acteurs est opérationnel ;</p>	FEM - FAO	Renforcement des capacités institutionnelles de lutte contre la déforestation et la dégradation des terres en République centrafricaine	2008 - 2011	964.565 USD	Ce projet a permis de contribuer à l'atténuation de la dégradation des terres par le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles ainsi que par l'intégration de la gestion durable des sols dans les stratégies nationales de développement en vue d'améliorer les conditions d'existence des populations mais il n'a pas utilisé l'approche basée sur le BPB et/ou le PSE. Les services financiers ne sont pas quantifiés et ne font l'objet d'accord de paiement à l'exemple des PSE. Les cadres de concertation doivent être renforcés d'un point de vue opérationnelle pour la pérennité des activités.

<p>Activité 1.3.1 : Appuyer la mise en place des Cadres de concertation multi-acteurs REDD+</p>					
<p>Produit 2.1 : Processus de développement intégré et adoption de pratiques d'exploitation et de gestion durable des écosystèmes forestiers et restauration des paysages dégradés sont établis</p> <p>Activité 2.1.5 : Mettre en place un programme de restauration des forêts et paysages</p> <p>Activité 2.1.6 : Appuyer la gestion des forêts communautaires</p> <p>Produit 3.2 : L'efficacité énergétique de la chaîne de valeur de bois-énergie est renforcée</p> <p>Activité 3.2.4 : Faciliter la plantation forestière et agroforestière</p> <p>Produit 3.4 : L'agriculture rémunératrice, créatrice d'emplois, durable et "zéro</p>	<p>FEM</p>	<p>Programme de Micro financement (PMF) du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM)</p>	<p>2009 - 2024</p>	<p>2.253.284 USD</p>	<p>Bien que contribuant à réduire les effets du changement climatique à travers des reboisements de zones de forêts dégradées dans le sud-est, l'exploitation de poivre, de gnetum, de chenilles comestibles, etc. grâce à la restauration des forêts ; l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques, le projet ne procède pas par l'approche basée sur le BPB et/ou le PSE. Les services financiers ne sont pas quantifiés et ne font l'objet d'accord de paiement à l'exemple des PSE</p>



<p>déforestation" est développée</p> <p>Activité 3.4.1 : Développer la Caféculture, la Cacaoculture agroforestières</p>					
<p>Produit 3.2 : L'efficacité énergétique de la chaîne de valeur de bois-énergie est renforcée</p> <p>Activité 3.2.2 Améliorer, transformer et diversifier les sources d'approvisionnement en charbon de bois</p> <p>Activité 3.2.3 Produire et diffuser les modèles adaptés de foyers améliorés</p>	<p>FEM - PNUD</p>	<p>Projet de promotion des petites centrales hydroélectriques en République Centrafricaine (PCH – RCA)</p>	<p>2018 - 2026</p>	<p>3 678 000 USD</p>	<p>Ce projet vise à contribuer à la réduction des émissions de GES par la construction de 4 mini centrales hydroélectriques de 1 Mw au total pour garantir l'accès à des services énergétiques efficaces, durables et modernes à la population rurale ». Ce faisant, il n'intègre pas l'approche du PSE et/ou du PBP. Ce projet n'intègre pas les autres alternatives énergétiques accessibles aux populations</p>
<p>Produit 3.2 L'efficacité énergétique de la chaîne de valeur de bois-énergie est renforcée</p> <p>Activité 3.2.2 Améliorer, transformer et diversifier les sources d'approvisionnement en charbon de bois</p> <p>Activité 3.2.3 : Produire et diffuser les modèles adaptés de foyers améliorés</p>	<p>PNUD</p>	<p>Promotion des systèmes solaires autonomes en faveur de l'entrepreneuriat/l'autonomisation des femmes en milieu rural en République Centrafricaine (PSA-RCA) PSA</p>	<p>2022</p>	<p>1.500.000 USD</p>	<p>Ce a permis de contribuer à la réduction des émissions de GES avec l'installation de 05 petites centrales solaires de 25 Kw chacune à Kaga Bandoro (02) et à Ndélé (03) pour permettre aux groupements des femmes exercent des Activités Génératrices de Revenus d'améliorer leur autonomisation. Mais il n'a pas intégré en amont des activités de PSE en complément pour la production agricole pour les activités agricoles dont les produits sont transformés par les femmes</p>



D. Description des activités couvertes par la subvention préparatoire

Produit 1 : Don préparatoire pour la rédaction du document de projet.

Activité. 1.1 : Soumission de la requête du Don préparatoire, le 21 février 2025. Le PNUD soumet la requête à CAFI pour mise à disposition de **300 000 USD** de don préparatoire.

Activité. 1.2 : Signature de l'accord du don de préparation. L'approbation de la requête va ouvrir à la signature du don entre le PNUD et CAFI, le 11 mars 2025.

Activité. 1.3 : Au plus tard le 17 mars 2025, les cabinets et le consultant doivent être recrutés. Les TdRs de contractualisation avec les cabinets utilisent l'approche programme selon la procédure du PNUD. 01 cabinet va s'occuper des questions liées aux PSE et paiements basés sur les Résultats, les investissements REDD+ associés et des questions d'aménagement territorial, restauration des paysages dégradés, le deuxième cabinet va s'occuper de l'évaluation et de la validation des dispositifs des Paiements des Services Environnementaux et des Paiements basés sur les Performances proposés dans le document de projet. Le consultant anime la mise en œuvre du Don préparatoire et coordonne la rédaction du document final du projet en étroite collaboration avec la Partie Nationale.

Activité.1.4 : Du 21 au 31 mars 2025, les cabinets impliquent les parties prenantes dans les différentes phases de rédaction du document projet : notamment dans la collecte des données à travers des ateliers et des discussions multi-acteurs (groupes de femmes, jeunes, autochtones, personnes vivant avec handicap, les leaders religieux/traditionnels) dans les zones d'intervention retenues (Bangui et périphéries, Nola).

Activité.1.5 : Rédiger le document de projet en tenant compte des dispositions relatives aux éléments suivants :

- La contextualisation pour la République Centrafricaine du mécanisme des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) développé par CAFI au niveau régional, en parfaite coordination avec le Secrétariat de CAFI et les représentants nationaux dûment désignés (La définition claire des types de paiements basés sur les résultats proposés).
-
- La sélection d'une ou plusieurs parties responsables chargées de gérer la fourniture des services environnementaux (agrégateurs).
- La sélection de l'évaluateur indépendant qui procédera à la vérification indépendante des résultats. Cet évaluateur indépendant doit être une institution de renommée internationale, n'entretenant avec aucune autre des parties de relations commerciales susceptibles de nuire à son objectivité, à son impartialité ou à son indépendance.
- L'accord de paiement basé sur les résultats proposé, y compris la formulation des indicateurs de performance, le paiement par unité de résultat et la méthodologie de vérification vont être validés par l'évaluateur indépendant.
- Les données géospatiales pour la cartographie des terres dégradées dans les zones cibles du projet.

Activité. 1.6 : Dépôt du draft du document de projet. Le consultant national coordonnateur doit soumettre au PNUD un premier draft du document le 02 juin 2025.

Activité.1.7 : Validation du document de projet (du 06 au 20 juin 2025):

Il est prévu d'organiser des ateliers de pré-validation du draft 0 du Prodoc (environ 50 participants représentant les parties prenantes par atelier) à Bangui, Mbaiki et Nola. Les participants vont apporter leurs contributions à l'enrichissement du document. Un atelier national de validation du

document de projet sera organisé à Bangui suivi de l'adoption conjointe du document par le Gouvernement et le PNUD.

Produit 2 : Signature du document de projet

Activité. 2.1 : Soumission conjointe (Gvt/PNUD) du document de projet à l'approbation du Conseil d'Administration (CA) de CAFI (le 23 juin 2025).

Activité. 2.2 : Approbation du CA de CAFI (2 semaines après soumission) /17 juillet 2025.

Activité. 2.3 : Signature du document de projet par CAFI, au courant du mois de juillet 2025.

E. Modalités:

Le Don préparatoire sera mis en œuvre sur une période de 05 mois à travers la Modalité d'Exécution Directe (DIM) par laquelle le PNUD en RCA met en œuvre directement les projets et programmes de son programme pays depuis l'avènement des crises politico-militaires débutées en 2013 qui ont affaibli les capacités nationales avec la destruction des instruments de gouvernance administrative et entraîné des risques élevés de gestion financière. La particularité de cette modalité est que les responsabilités programmatique et financière de la mise en œuvre des projets sont assumées par le PNUD en tant qu'Agence d'Exécution. A ce titre, il exécutera les activités conformément aux règles et procédures du PNUD en la matière contenues dans le POPP. Toutefois, les progrès accomplis progressivement par le pays, grâce à l'appui des partenaires au développement, pour restauration de la paix, de la sécurité et le rétablissement de la bonne gouvernance, ont conforté le bureau à expérimenter en 2023 et 2024 la Modalité d'Exécution Nationale (NIM) accompagnée donnant ainsi l'opportunité à certaines entités nationales telles que les ministères de l'environnement et des finances dont le résultat de la micro évaluation est satisfaisant, conformément aux exigences de l'approche harmonisée des transferts d'espèces (HACT), d'exécuter une partie des activités d'un projet en signant un accord (LoA) avec le PNUD. Sur cette base, en tant que parties responsables, ces derniers ont bénéficié d'un encadrement adéquat et ont eu l'obligation de rendre compte au PNUD de leur exécution et des engagements programmatiques, l'objectif visé étant d'assurer aussi bien le renforcement des capacités institutionnelles locales qu'une meilleure appropriation nationale.

Des cabinets et consultants seront recrutés suivant les modalités définies par le Manuel de procédure du PNUD (POPP) comme entités chargés de rédiger le document de projet, à travers des collectes des données terrains, et l'organisation des ateliers participatifs et de validation du document de projet.

	<p>Impliquer les parties prenantes dans la rédaction du document de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser un Atelier de validation de la Note méthodologique des 02 cabinets : (30 participants à Bangui), • Organiser 06 ateliers de consultations des Parties prenantes) dans les zones cibles du projet (Bangui, Mbaiki, Nola, Boali, Mongoumba et Damara), • Analyses terrains par le cabinet N 1* : Effet 3 (chaîne des valeurs bois-énergie, bois d'œuvre, agriculture rémunératrice, PSE, PBP, investissement REDD+ associé et recherche documentaire), Effets 1 & 2 (aménagement intégré et inclusif du territoire national propice aux investissements REDD+, cartographie des zones dégradées dans la région du projet, informations géospatiales, renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des investissements REDD+). • Analyses terrains par le cabinet N 2** : cabinet international indépendant spécialisé dans l'évaluation des Paiements des Services Environnementaux et des Paiements basés sur les Performances, durant le processus d'élaboration du Prodod. • Le Consultant national Coordonnateur : anime la mise en œuvre du don préparatoire et 	<p>21 mars</p> <p>27 mars</p> <p>31 mars</p>				<p>Avec couts</p>
--	---	--	--	--	--	-------------------



	<p>coordonne la rédaction du document de projet.</p>	31 mars			
	<p>Rédiger le document de projet en tenant compte des dispositions relatives aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La contextualisation pour la République Centrafricaine du mécanisme des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) développé par CAFI au niveau régional, en parfaite coordination avec le Secrétariat de CAFI et les représentants nationaux dûment désignés (La définition claire des types de paiements basés sur les résultats proposés). • La sélection d'une ou plusieurs parties responsables chargées de gérer la fourniture des services environnementaux (agrégateurs). • La sélection de l'évaluateur indépendant qui procédera à la vérification indépendante des résultats. Cet évaluateur indépendant doit être une institution de renommée internationale, n'entretenant avec aucune autre des parties de relations commerciales susceptibles de nuire à son objectivité, à son impartialité ou à son indépendance. • L'accord de paiement basé sur les résultats proposé, y compris la formulation des indicateurs de performance, le paiement par unité de résultat et la méthodologie de 		1 ^{er} Avr-30 mai		



<p>Produit 2 Signature du document de projet par CAFI</p>	<p>vérification vont être validés par l'évaluateur indépendant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données géospatiales pour la cartographie des terres dégradées dans les zones cibles du projet. • Les données géospatiales pour la cartographie des terres dégradées dans les zones cibles du projet. 						
	<p>Dépôt du draft du document de projet</p>	02 juin					Avec couts
	<p>Validation du document de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de pré-validation du draft 0 du Prodoc (participation des parties prenantes) à Bangui/Mbaiki/Nola • Atelier national de validation du document projet • Adoption du document de projet Gvt/PNUD 	06 juin					Avec couts
		16 juin					
		20 juin					
	<p>Soumission conjointe (Gvt/PNUD) du document de projet à l'approbation du Conseil d'Administration de CAFI</p>	23 juin					Sans couts
	<p>Approbation du PRODOC par le CA de CAFI</p>				17 juillet		Sans couts
	<p>Signature du document de projet par CAFI</p>				Juillet		Sans couts
	<p>Clôture du don de préparation</p>				31 Juillet		Sans couts



Produit 3 Coordination et Suivi du processus	Le PNUD assure le suivi et la coordination du processus de mise en œuvre du projet par le Management.	A partir du 23 Janvier			Avec cout
--	---	------------------------	--	--	-----------

* Cabinet N 1=Cabinet chargé des questions de PSE/PBP et investissements REDD+ et des études relatives à l'aménagement du territoire, restauration des zones dégradées et renforcement des capacités institutionnelles

**Cabinet N 2=Cabinet chargé . De l'Evaluation et validation des dispositions relatives aux PSE et PBP dans le Prodod.



BUDGET DU PROJET PBF			
CATEGORIES	Montant : 300 000 \$ Organisme bénéficiaire: PNUD	Montant Agence bénéficiaire	TOTAL
1. Personnel et autres collaborateurs	0 \$		0 \$
2. Fournitures, produits de base, matériaux	0 \$		0 \$
3. Équipement, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement) :	0\$		0\$
4. Services contractuels:			
• 02 cabinets d'études	200 000\$		
• 09 pauses café de 50 personnes de chaque (Atelier de 1 jour de chaque)	2 102.8 \$		
• 09 pauses déjeuner de 50 personnes de chaque (chaque atelier de 1 jours)	4 283.48 \$		
• 09 locations des salles pour 1 journée de chaque	700.93\$		242 046.71 \$
• 01 Consultant national chargé de coordonner la phase rédactionnelle du document de projet (05 mois).	30 000 \$		
• Location véhicules pour missions (19 jours)	2 959.5 \$		
• Logistique ateliers (impression documents, kits, etc.)	2 000 \$		
5. Voyage:			
• 03 voyages de 02 nuitées pour 08 personnes à Mbaiki/Boali/Damara. (02 des cabinets, 04 du PNUD, 02 du Gvt./.	2 616.78 \$		
• 01 atelier à Mongoumba (02 nuitées de mission : DSA de 06 personnes/04 PNUD et 02 Gvt)	872.26\$		7 089.11 \$
• 01 atelier à Nola (05 personnes en mission de 06 jours avec DSA pour 03 personnes PNUD/Gvt).	2 180.68 \$		
• Carburant pour 05 voyages (1500 Km soit 225 litres)	1 419.39 \$		
6. Transferts et subventions aux contreparties			
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs.			
• Frais divers de prise en charge des participants aux 09 ateliers.	4 250.60 \$		
• Contribution partielle aux frais de fonctionnement (Communication, logistique, frais généraux)	17 083.58 \$		31 334.18 \$
• Appui technique du RBA (assurance-qualité)	10 000 \$		
Sous-total des coûts du projet	280 470 \$		
8. Coûts indirects de soutien*			
GMS PNUD de 7%	19 530 \$		
TOTAL	300 000.0 USD		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de l'ONU



* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories 1-7, comme spécifié dans les termes de référence du CAFI et doit suivre les règles et lignes directrices de chaque organisation bénéficiaire. Notez que les coûts directs de mise en œuvre du projet encourus par l'Agence doivent être imputés à la ligne budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures de l'Agence.

G. Gestion des risques:

Cette section présente les principaux risques susceptibles de compromettre la mise en œuvre du projet, leur probabilité, leur gravité et la gestion des risques, y compris la responsabilité de la gestion et de l'atténuation des risques. Les risques doivent inclure ceux de nature politique et externe ainsi que ceux de nature programmatique. Utilisez le tableau ci-dessous pour la cartographie des risques.

Tableau 4 - Matrice de gestion des risques

Risques pour la réalisation de l'effet	Probabilité d'occurrence (élevée, moyenne, faible)	Gravité de l'impact du risque (élevé, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Sécuritaire : les zones cibles peuvent être inaccessibles du fait de l'insécurité, qui empêche la mobilisation des Parties prenantes.	Faible	Élevé	Travailler avec les FDS pour accéder aux zones d'insécurité, au pire des cas réorienter la cible.
Politique : L'année 2025 est une année électorale en RCA, ce qui peut bouleverser les calendriers des acteurs impliqués. On peut noter une faible mobilisation autour des activités ciblées durant les campagnes pré-électorales.	Moyenne	Moyenne	Il faut travailler avec les leaders communautaires dans les zones cibles du projet. Le PNUD doit assurer une bonne coordination des ateliers pour éviter les chevauchements avec les activités politiques dans les localités.
Programmatique : soumission tardive des livrables par les cabinets	Moyenne	Elevé	Mettre en place un mécanisme de suivi rapproché des étapes de rédaction du document de projet

ANNEXE 1 : Plan de passation de marchés / Passation de contrats

Le plan ci-dessous peut être proposé en deux parties, avec un premier plan applicable à la première année du projet et un plan indicatif - moins détaillé - s'appliquant à la durée restante du

n

projet. Conformément aux termes de référence du CAFI, ce plan doit au moins prendre en compte tous les contrats d'une valeur supérieure à 100 000 USD.

1. Général

Indiquer:

- **Informations sur le projet :** Projet intégré Bangui et ses périphéries
- **Version du plan :** Version 1.0 **datée de 21 février 2025**
- **Date approbation du plan:**
- **Période couverte:** 13 mars au 31 juillet 2025

2. Seuils et méthodes de passation des marchés (biens, travaux et services)

Le tableau suivant s'applique aux marchés de biens, de travaux, de services et de ressources humaines

Méthode d'acquisition	Seuils de valeur des contrats	Type de contrat	Méthode de sollicitation	Type de concours	Examen préliminaire/post-examen par l'agence
RFP (contrat avec les cabinets)	200 000 \$	Contrat institutionnel	Compétitive	Ouvert	Technique et financière
Contractualisation directe	30 000 \$	Contrat individuel	Adjudication Directe	Limité	Technique et financière
RFQ	16 267.7 \$	Contrat de services	Compétitive	Ouvert ou limité	Technique et financière
Micro purchasing	2 959.5 \$	Contrat de services	Compétitive	Limité	Technique et financière

3. Plan de passation de marchés pour les biens et les travaux (autres que les services de conseil)

Description	Valeur (USD)	Source de financement	Méthode d'acquisition	Préqualification (O/N)	Début du processus d'acquisition	Estimation du début et de la fin du contrat	Type de concours

4. Plan d'acquisition de services de conseil

Description	Type de contrat	Valeur (USD)	Source de financement	Méthode d'acquisition	Début du processus d'acquisition	Estimation du début et de la fin du contrat	Type de concours
Recrutement de 2 cabinets	Contrat institutionnel	200 000 \$	Fonds CAFI	RFP (contrat avec les cabinets)	17 mars	30 juillet	Ouvert

Recrutement d'un consultant national coordonnateur du processus d'élaboration du Prodoc	Contrat individuel	30 000 \$	Fonds CAFI	Contractualisation directe	17 mars	29 août	Limité
Organisation des ateliers de validation techniques et national	Contrat de services	16 267.7 \$	Fonds CAFI	RFQ	21 mars 2025	21 mars au 16 juin 2025	Ouvert ou limité
Location de véhicules	Contrat de services	2 959.5 \$	Fonds CAFI	Micro Purchasing	21 mars 2025	21 mars au 16 juin 2025	Limité